

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 49 (1913)

**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

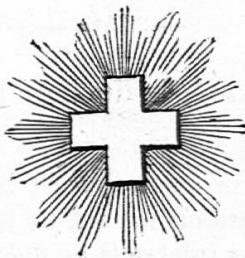
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 10.



LAUSANNE

8 Mars 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *De la mémoire. — Revue de la Suisse allemande. — Chronique scolaire : Genève. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Méthode pour l'enseignement du vocabulaire. — Récitation. — Orthographe. — Quelques lettres d'affaires. — Comptabilité. — Correspondance.*

---

## DE LA MÉMOIRE

Comment se cultivent et se développent la mémoire et la mémorisation scolaire ?

Dans un journal dont le but et le soin constants sont d'améliorer les méthodes scolaires, il nous paraît utile de rappeler et de résumer les acquisitions que la psychologie expérimentale a faites dans ce domaine pendant ces vingt dernières années et d'indiquer nos idées et nos expériences à ce sujet, pour que, comprenant bien le mécanisme de cette faculté, donc la façon dont nous devons procéder, nous puissions fixer, et d'une façon durable, dans l'esprit de nos élèves, le plus de connaissances possible.

A l'ancienne méthode de mémorisation machinale, consistant dans l'exposition d'un fait isolé et dans la répétition pure et simple et plus ou moins prolongée d'un mot, d'une phrase, d'un paragraphe même à retenir, s'est substituée une méthode logique, fondée sur l'*acquisition des faits par l'association des idées et sur les relations qui existent entre les différents types de mémoire*: visuelle, auditive, motrice et rythmique, imaginative, ajouteraï-je.

Dans son très intéressant volume, *Psychologie de l'enfant et*

*Pédagogie expérimentale*<sup>1</sup>, le docteur Ed. Claparède définit ainsi la mémoire :

La mémoire est l'aptitude qu'a notre esprit de fixer les impressions venant du monde extérieur ou de notre organisme, de les conserver à l'état latent, et de les ressusciter après un certain intervalle de temps.

D'autre part, William James, dans ses *Causeries pédagogiques*<sup>2</sup>, dit :

Les phénomènes de la mémoire sont parmi les conséquences les plus immédiates et les plus simples de l'association des idées.

Donc la mémoire n'est pas, comme on l'a cru longtemps, une faculté spéciale ayant son siège dans l'âme et dont la fonction inaliénable est de se souvenir, de rappeler quelque peu à un moment donné les choses du passé, mais elle se forme par l'association des idées et, pour s'exercer, elle a besoin d'un « rappel ». Laissons parler James :

Supposons que l'on nous dise à brûle-pourpoint : Souvenez-vous... Rappelez-vous... Notre mémoire obéira-telle à cet ordre ? Reproduira-t-elle une image définie de notre passé ? Non, elle sera dans l'attente, se demandant ce qu'elle doit se rappeler ? Mais si l'on nous dit : « Souvenez-vous de la date de votre naissance », ce simple rappel met en branle dans une direction donnée toutes les idées s'associant avec certains nombres, certains mots, avec une certaine année et un jour précis : le rappel est assuré d'une manière contiguë à la chose dont il faut se souvenir : car tout ce qui se passe dans la pensée doit y être introduit et, une fois introduit, l'idée s'y incorpore comme associée de tout ce qui était déjà présent.

Par ce qui précède, nous comprenons déjà pourquoi la date récente de l'idée reçue et la fréquence des répétitions revenant sous des formes différentes, associées logiquement, gravent plus profondément les choses dans l'esprit. Et si avec les psycho-physiologistes nous pensons que ces associations sont dues à des traces formées d'une manière organique dans la substance cérébrale, nous pourrons en conclure, avec James, que :

La mémoire est due aux processus de l'association et ceux-ci probablement, en dernière analyse, à un travail cérébral.

<sup>1</sup> *Psychologie de l'enfant*, par le Dr Edouard Claparède. Imprimerie Kündig, Genève, 1905.

<sup>2</sup> *Causeries pédagogiques*, William James, traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux. Librairie Payot, Lausanne, 1907.

La mémoire<sup>1</sup> se présente sous deux aspects : 1<sup>o</sup> celui d'une mémoire générale, contenant toutes sortes de faits dont nous ne nous souvenons pas dans le moment présent mais qui réapparaissent à l'ouïe d'un mot, d'un fait, d'une impulsion suffisante, et 2<sup>o</sup> sous l'aspect d'un souvenir particulier. La mémoire générale et le souvenir particulier sont expliqués tous deux par l'« association ». Par conséquent, « une mémoire cultivée dépend de l'organisation de systèmes d'associations et sa perfectibilité est due à la persistance et au nombre de ces associations. C'est de la persistance des associations que dépend ce qu'on pourrait appeler : la qualité de la mémoire ». En effet, le cerveau étant considéré comme la condition organique associant les uns aux autres les vestiges de notre expérience passée, nous pouvons supposer que certains cerveaux sont de « cire » pour recevoir les impressions et de « marbre » pour les garder ; la plus légère impression produite sur eux y demeure et s'y conserve d'une manière indélébile. Mais si les individus possesseurs de cette mémoire ne cherchent pas à couler les matériaux acquis dans un système logique, ils restent dans la médiocrité intellectuelle et ne fournissent que l'exemple de « monstruosités » de la mémoire. Si, au contraire, ils associent cette capacité de la mémoire à un esprit philosophique, la capacité de l'intelligence est à son maximum : tous les esprits éminents appartiennent à ce type.

D'autre part, comme l'intelligence doit être servie par la mémoire, un homme possédant l'esprit mathématique et philosophique mais manquant de mémoire, sera constamment retardé dans ses travaux par le temps qu'il devra consacrer à la recherche de ce qu'il a oublié.

Par contraste, on trouve des types chez lesquels les associations ne demeurent pas et où il n'y a, par conséquent, presque pas de mémoire ; quand ces types manquent encore de logique et d'esprit systématique, ce sont des « esprits faibles ». Leur cerveau ressemble à une gelée fluide où les impressions creusent facilement un sillon, sillon qui se referme aussitôt. Mais alors il peut arriver ceci, comme dans les substances gélatineuses, que cette impression fasse vibrer la masse cérébrale tout entière et envoie des ondes de toutes parts. Dans ce cas, l'impression immédiate s'est promptement dissipée mais elle a modifié la masse du cerveau et les traces qui demeurent imprimées sont autant d'avenues par lesquelles l'impression pourra se reproduire lors de nouvelles excitations. *Chaque trace est un réseau d'associations et le nombre des traces associées remplace à un haut degré la ténacité que l'impression possédait à l'origine*<sup>2</sup>. Et si la facilité de nous souvenir des choses est avant tout due à leurs associations avec des idées devenant leurs rappels, une importante conséquence pédagogique en découle : il n'y a pas d'amélioration possible de la mémoire générale et élémentaire, on peut simplement améliorer la mémoire se rattachant à des systèmes spéciaux d'associations : *étroitement et profondément tissées ensemble, les idées demeurent ; disjointes, elles se dispersent en proportion de la faiblesse de la mémoire physiologique.*

<sup>1</sup> Résumé de W. James.

<sup>2</sup> C'est nous qui soulignons. (M. M.)

Au point de vue scolaire, il résulte pour nous de ce résumé, l'importante constatation que nous développerons et fortifierons la mémoire chez nos élèves, par des associations diverses et multiples pour chaque fait que nous devons fixer dans leur esprit. Donc, en leur faisant trouver, en leur montrant aussi, les rapports, la connexion, les contrastes des choses, des faits entre eux ; en variant le mode de présentation des mêmes choses, des mêmes faits ; en employant la répétition fréquente, mais sous des formes différentes, de ces faits et de ces choses ; en usant, chaque fois que se peut, de l'enseignement concentrique et de l'enseignement par l'image ; en faisant toujours appel dans notre enseignement aux types de mémoire<sup>1</sup> déjà cités ; en ne négligeant pas plus l'épellation et la récitation à haute voix (mémoire auditive et rythmique) que celles par écrit (mémoire visuelle et motrice) et même en faisant, mais sous forme d'exercices variés, de la copie, etc. Parmi ces procédés, il en est qui développeront la mémoire du souvenir particulier, d'autres la mémoire générale et tous s'uniront pour former une « bonne mémoire » par les associations multiples et diverses qui en découleront et faciliteront le rappel des mots, des règles, des faits.      (A suivre)      M. MÉTRAL.

---

#### REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La question de la *réforme scolaire* continue à agiter les esprits un peu partout. Parmi les cantons dont les organisations professionnelles s'en sont occupées récemment, il nous faut citer les Grisons, Glaris et St-Gall.

La Société des instituteurs du canton des *Grisons*, dans son assemblée générale annuelle des 15 et 16 novembre, à Thusis, a entendu une conférence de M. Conrad, le distingué directeur de l'Ecole normale, sur les méthodes d'occupation à l'école. La question de l'introduction du travail manuel, en relation étroite avec les matières d'enseignement, a été discutée en détail et une résolution favorable a été adoptée à une très forte majorité. Le Grand Conseil, faisant suite à une demande de la Société des instituteurs, a alloué un crédit de 4000 fr. pour les premiers essais, à l'Ecole cantonale, avec des travaux pratiques dans les laboratoires de physique et de chimie. Nos collègues grisons se sont encore occupés de la protection des sites, de la conservation des beautés du pays, des cours de pansement et des premiers soins à donner, par les instituteurs — toujours l'école ! — en cas d'accidents et ont finalement adopté une résolution tendant à ce qu'on organise de nouveau des cours de vacances pour le corps enseignant suisse, comme c'était le cas, il y a quelques années.

<sup>1</sup> Voir plus loin.

La conférence cantonale du corps enseignant du canton de *Glaris* s'est occupée du self-government, la classe formant une sorte de communauté ou de landsgemeinde. La discussion a été chaude et continue encore dans la presse. Aucune décision n'a été prise par la conférence, mais le Conseil d'Etat a interdit tous les essais de réforme scolaire.

Dans le canton de *St-Gall*, le corps enseignant désire que l'on fasse des essais pratiques avec la leçon de 40 minutes, afin de gagner du temps, sans surmener les élèves, pour l'introduction des travaux manuels, y compris des expériences dans les laboratoires. Il faut dire ici que, dans ce canton, peu d'écoles ont introduit les travaux manuels tels que nous les connaissons.

Le Grand Conseil saint-gallois a décidé une petite réforme de l'Ecole normale, dont les locaux actuels sont trop exigus pour recevoir un nombre suffisant d'élèves. Le canton a besoin, en moyenne, de 40 instituteurs par an et l'Ecole normale ne peut recevoir que 30 élèves par classe ; et, pourtant, les demandes d'admission dépassaient la cinquantaine, ces dernières années. Le Conseil d'Etat proposait donc au Grand Conseil une transformation du bâtiment actuel, à Rorschach, afin de pouvoir dédoubler les classes. Une fraction de l'autorité législative, alléguant surtout les inconvénients de l'internat et des tendances nouvelles dans la formation du personnel enseignant, voulait procéder à une réforme plus complète, dans le genre de celle accomplie à Berne, il y a quelques années : Rorschach aurait conservé la division inférieure de l'Ecole normale, tandis que la division supérieure aurait été transférée dans le chef-lieu du canton. Le Grand Conseil s'est cependant prononcé en faveur de la transformation du bâtiment actuel, surtout pour des raisons financières. (A suivre) Y.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

GENÈVE. — Nous avons eu l'occasion d'exposer, dans plusieurs articles, les différentes questions sur lesquelles s'est exercée l'activité des autorités scolaires genevoises pendant l'année 1912. Pour compléter cet exposé de la vie pédagogique dans notre canton, il nous parait nécessaire de parler également des nombreux travaux auxquels se sont livrés les membres du corps enseignant primaire au sein de leurs associations.

A la *Société pédagogique*, des discussions extrêmement intéressantes et profitables à tous égards, ont été provoquées par les communications faites en séance. Nous citerons en particulier celle de Mlle Ketty Jentzer sur le Congrès d'Odense et l'évolution de l'éducation physique. Cette étude a permis à ceux qui l'ont entendue de se rendre compte des progrès réalisés à l'étranger dans ce domaine si important pour la santé physique et morale des enfants, ainsi que des réformes qui pourraient être introduites chez nous.

M. le professeur E. Claparède a entretenu la Société d'expériences de description d'une image, et des conclusions très curieuses qu'on peut tirer de leurs résultats relativement au caractère et aux aptitudes des enfants sur lesquels elles

ont porté. Ce genre d'exercice, en même temps qu'il est un excellent moyen de développer l'imagination et l'observation, permet de recueillir des renseignements très précieux au point de vue psychologique.

Mme Artus-Perrelet, dans son travail sur le dessin mis au service de chacun, a su montrer toute l'importance de cette branche pour la formation de certaines facultés. Le récent Congrès de Dresde a fourni l'occasion de constater que plusieurs pays sont résolument entrés dans une nouvelle voie pour l'enseignement du dessin et qu'ils y obtiennent les résultats les plus satisfaisants.

N'oublions pas aussi de signaler que la soirée du 27 novembre, à la Maison communale de Plainpalais, a remporté son vif succès habituel.

L'activité n'a pas été moins grande à l'*Union des Instituteurs* tout en se portant sur d'autres sujets.

Pour la Section des dames, qui utilise maintenant, pour ses séances, une salle dans les nouveaux locaux du Département, comme pour celle des messieurs, la question à l'ordre du jour, en 1912, a été celle des examens.

Depuis longtemps, dans les milieux pédagogiques suisses et étrangers, des critiques s'élèvent contre les épreuves semestrielles ou annuelles des élèves, ou plutôt, contre la façon dont elles sont faites actuellement. Sans aller aussi loin que les partisans de la suppression complète des examens, les sous-commissions nommées pour étudier ce sujet sont arrivées à cette conclusion que des réformes pourraient être introduites pour donner plus de précision à l'appréciation des épreuves. Ces réformes devraient porter tout d'abord sur les questions et sujets d'examens qui seraient rendus plus clairs. Ceux que l'on donne aujourd'hui, a-t-on dit, semblent trop souvent composés pour juger la force du maître plutôt que celle de l'élève. D'autre part, il conviendrait d'apporter à la correction des épreuves plus d'unité. Il est évident que l'appréciation des maîtres de classes est très différente, et que de cette manière il peut se produire des erreurs et même des injustices. Afin de remédier à cette situation, on propose la création d'un jury unique pour chacune des six années d'études et pour chaque branche d'examen, qui fonctionnerait sous la surveillance d'un régent principal et qui pourrait être complété par un jury de révision.

Parmi les autres points soumis à l'examen des membres de la Société, figure la question des moyennes. Il semble bien qu'une forte majorité du corps enseignant en désire la suppression complète. Les moyennes seraient remplacées simplement par des appréciations telles que bien, passable, médiocre.

La révision du programme primaire, qui a eu lieu cette année, a également donné naissance à d'intéressants échanges de vues au sujet de l'enseignement de l'allemand et de l'horaire-type.

Nous tenons également à signaler les bonnes relations qu'entretiennent les instituteurs genevois avec leurs collègues suisses et étrangers. Les rapports de MM. Mercier et Déruaz parlent avec beaucoup de sympathie des pédagogues français, anglais et italiens qui ont été reçus à Genève cet été, et célèbrent d'autre part le bon accueil fait à Bellegarde, Annecy, Neuveville et La Chaux-de-Fonds aux délégués genevois.

NEUCHATEL. — **Extrait du rapport du Département de l'Instruction publique, 1911 (Suite).**

9 *Matériel scolaire gratuit en 1911.* Le prix des fournitures distribuées aux écoles du canton, par ce service, a été en 1911 de Fr. 84,651.20. Les  $\frac{3}{5}$  sont à la charge de l'Etat et les  $\frac{2}{5}$  à celle des Communes. Les frais divers ont ascendé à Fr. 764.20. Les dépenses générales se montent donc au total de Fr. 85 415.40. 22 113 élèves ont bénéficié de la gratuité du matériel en 1911. Ce chiffre est inférieur de 89 à celui de 1910. La moyenne générale de dépense par élève a augmenté de Fr. 0,11 depuis 1910. Elle est, pour 1911, de Fr. 3,83. La moyenne des cinq dernières années était de fr. 3,59 et si l'on considère les dix dernières années on arrive à fr. 3,67. Diverses introductions de manuels nouveaux ont contribué à l'augmentation des dépenses. Des essais tentés avec la grammaire Brunot et Bony dans divers groupements scolaires ont passablement coûté. S'il n'a pas été répondu favorablement à d'autres demandes semblables, c'est qu'il a paru nécessaire de limiter le champ d'expérience aux classes actuellement pourvues de ce manuel. On demande que, dans certaines communes, on veuille bien réagir contre une coutume qui devient dispendieuse et qui consiste à renouveler par trop facilement les manuels de lecture en usage. C'est dans ce fait qu'il faut généralement trouver pour certaines localités des dépenses manifestement exagérées pour le matériel scolaire. Il a été publié une nouvelle liste pour les réquisitions de matériel scolaire. La brochure en usage jusqu'en 1905, date de son dernier tirage, a été avantageusement remplacée par une liste en une seule et même composition typographique, contenant toutes les indications de détail nécessaires. La Commune qui a le moins dépensé pour le matériel scolaire est celle de Coffrane (fr. 2,06 par écolier). Celle qui a le plus payé est les Vieux-Prés (fr. 6,47 par élève); 9 communes ont payé par enfant de fr. 2 à fr. 3; 33 ont payé de fr. 3 à fr. 4; 15 ont dépensé de fr. 4 à fr. 5; 6 de fr. 5 à fr. 6 et enfin 3 ont dépassé les 6 francs.

10 *Exposition scolaire permanente, à Neuchâtel.* Elle a suivi en 1911 une marche progressive; la bibliothèque a surtout été augmentée. La maison Kaiser & Cie à Berne a offert d'établir et de maintenir à ses frais une exposition de modèles pour l'enseignement des sciences, à la seule condition qu'un emplacement soit accordé gratuitement dans le local de l'Exposition. Le Comité a pris acte de cette proposition et l'accepte. Il se mettra en rapport avec la maison sus-indiquée. Le droit de franchise de port n'a plus été reconnu à l'Exposition scolaire. Or, pour permettre à tous les collègues du canton de bénéficier de cette institution, il a été décidé que les ports seraient désormais à la charge de l'Exposition. D'autre part, ensuite de la transformation de l'Académie en Université, cette dernière réclame de nouveaux locaux, absolument nécessaires et l'Exposition scolaire devait faire place. Cette décision créa beaucoup d'embarras; elle fit que la division du mobilier scolaire ne reçut aucun développement nouveau. L'Etat ayant réussi à prendre des dispositions utiles, l'Exposition n'a plus, pour le moment, à se préoccuper d'un changement de local. Les achats se sont élevés à fr. 2 265.60 et la valeur de l'Exposition, d'après inventaire au 31 décembre 1911, est de fr. 42 830,30. Il a été prêté en ville et dans le canton 600 volumes

et 80 collections. Il y a eu 8 séances du Comité. L'Exposition a été ouverte le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 4 heures, sous la surveillance d'un membre du Comité. Les visiteurs ont été nombreux. Tous n'ont toutefois pas signé le registre des présences.

11 *Bibliothèque du Corps enseignant primaire.* 1938 ouvrages sont inscrits au catalogue, y compris les 72 volumes déjà parus de la collection de la Bibliothèque des chefs-d'œuvre de la littérature française. L'Exposition scolaire permettant mieux par ses ressources de procurer au corps enseignant des moyens de perfectionnement dans toutes les branches d'enseignement, par des achats d'ouvrages de valeur, l'allocation en faveur de la Bibliothèque du corps enseignant a été consacrée à l'achat de nouveautés littéraires, nouvelles et romans publiés en Suisse romande. 103 lecteurs ont mis à contribution les ouvrages, dont 777 ont été prêtés. Ce chiffre est inférieur à celui de 1910 par le fait que durant un certain temps les frais de retour des volumes ont été à la charge du lecteur. Ce retour est actuellement gratuit.

12 *Cours normaux pour instituteurs et institutrices.* Le cours de pédagogie pratique organisé à Peseux et aux Hauts-Geneveys a déjà été mentionné au début de ce rapport. Il y a eu, en outre, à Cernier, un Cours de dessin dirigé par M. Armand Barbier, professeur à La Chaux-de-Fonds, 30 instituteurs ont suivi ce cours de perfectionnement, d'une durée de 26 heures, et qui comprenait des exercices de dessin artistique, de dessin d'après nature, de perspective, de décoration et de composition. Enfin, M. E. Bubloz et F. Gambozzi ont dirigé un cours de gymnastique pour jeunes filles destiné aux maîtres et maîtresses de gymnastique, aux instituteurs et institutrices. Il y a eu 33 participants, dont 11 demoiselles et 22 messieurs. Le plan comportait 18 jours de travail à raison de 7 heures par jour pour l'étude théorique et pratique de la gymnastique aux jeunes filles depuis le degré élémentaire jusqu'à 15 ans.

L. Q.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Pour servir à l'éducation de vos enfants*, par Marie Coppius. — Traduit de l'allemand par Mme Guéritot-Hutter. — Fischbacher Paris.

Si, pendant longtemps, la question de l'éducation n'a joué qu'un rôle très secondaire, il faut avouer qu'en ces dernières années, elle a pris sa revanche et que partout elle se pose et s'étudie avec acharnement. Chacun y apporte son tribut et les traités d'éducation surgissent de toutes parts. Dans celui que nous signalons ici à nos lecteurs l'auteur, une directrice de Jardin d'Enfants, fait part aux mères de famille et aux éducatrices du résultat de ses expériences pratiques et des observations qu'elle a faites sur les enfants au milieu desquels elle a vécu.

Elle s'attache surtout à faire ressortir l'importance de l'éducation première et à mettre sur la conscience de ceux qui en sont chargés, quelques-uns des difficiles problèmes qu'elle comporte. Les premiers de ces problèmes sont du domaine moral et visent l'étude du caractère, les autres traitent des besoins de la nature enfantine et des moyens de les satisfaire : jeux, occupations du Jardin d'Enfants et dessin. Bien que les idées de Mme Coppius n'offrent rien de particulièrement nouveau et que la valeur des procédés qu'elle emploie avec ses élèves soit parfois discutable, il n'en reste pas moins apparent qu'elle aime les enfants, qu'elle a cherché à les comprendre et à travailler dans leur intérêt et pour leur bien.

E. W.

## PARTIE PRATIQUE

### MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE<sup>1</sup>.

Les récentes acquisitions que nous devons à la psychologie au sujet de la *mémoire* m'ont amenée, ces trois dernières années, à enseigner à mes élèves le vocabulaire d'une façon plus conforme au mécanisme de cette faculté, et de la fixation des souvenirs.<sup>2</sup>

Cette méthode fait appel :

1. A l'association des idées. — 2. Aux divers types de mémoire. — 3. A la participation *active* des élèves à la leçon (appel à l'intérêt et à l'attention). — 4. A l'étude *globale*. — 5. A la répétition *efficace, variée et espacée*. — 6. A l'épellation rythmée. — 7. A l'étude *par cœur* (appel à *l'effort* et contrôle du travail : tant d'élèves se dispensent d'étudier leurs leçons !)

A l'étude du *vocabulaire*, cette méthode rattache toujours l'étude de la grammaire et *les leçons de choses et causeries*, puis, autant que possible, les autres branches du programme d'études ; en faisant revivre ainsi les mêmes *mots* et les mêmes choses dans beaucoup de sujets différents et à des intervalles plus ou moins grands,<sup>3</sup> elle crée un grand nombre de *rappels* favorables à l'acquisition des connaissances et à leur fixation. D'autre part, en exigeant des élèves qu'ils trouvent eux-mêmes la matière de la leçon (phrases et exercices en rapport avec les branches citées et les mots à apprendre), on les habite à *la composition* et on développe en eux la réflexion et le raisonnement.

Comment doit-on épeler ? Lettre par lettre ou syllabe par syllabe ?

Les deux méthodes ont leurs partisans et leurs adversaires.

Je dois dire pour ma part, qu'à la suite d'*expériences d'épellation*,<sup>4</sup> faites toujours dans les mêmes conditions et sévèrement contrôlées, expériences portant sur 6 années consécutives et auxquelles participèrent des enfants de 7, 8, 9, et 10 ans, filles et garçons, les résultats fournis par les deux méthodes furent sensiblement les mêmes, avec cependant une très légère différence en faveur de la *syllabation*. Et c'est la méthode que j'emploie à cause du *rythme* et aussi parce que, au son, elle associe un sens, qu'elle offre un ensemble que ne présente pas l'autre méthode.

Exemple : Epellation par lettres : *m a r r o n n i e r* = marronnier. Epellation par syllabes : (avec répétition de la syllabe épelée), *mar* (mar) *ron* (roun) *nier* (nier) = marronnier.

En présentant ce travail, je n'ai pas la prétention d'avoir découvert une méthode toute nouvelle, non plus que d'avoir épousé la liste des exercices qui peu-

<sup>1</sup> Tous droits de reproduction réservés.

<sup>2</sup> Voir partie générale de l'*Educateur*.

<sup>3</sup> Voir, partie générale de l'*Educateur*, ce qui est dit au sujet des expériences d'Ebbinghauser sur l'espacement des répétitions.

<sup>4</sup> Le résultat des premières de ces expériences a été publié dans les « Archives de Psychologie », tome VII, n° 26, octobre 1907. Kündig éditeur, Genève.

vent se faire (exercices qu'il serait trop long et fastidieux d'indiquer tous ici), mais je me propose seulement de donner quelques indications sur un enseignement qui, bien que n'ayant pu toujours être expérimenté régulièrement et normalement, m'a cependant fourni de bons résultats.

D'autre part, si j'ai choisi la division inférieure de l'école primaire comme champ d'expériences, c'est que, jusqu'ici, c'est mon champ d'enseignement et que je puis donc parler en connaissance de cause ; c'est aussi parce qu'il est plus difficile de trouver des exercices pour des élèves ne possédant, surtout au début de la 1<sup>re</sup> année, qu'un bien mince bagage de connaissances ! et d'autant plus difficile que nous ne nous écarterons jamais de ce principe de toute saine pédagogie : *aller du connu à l'inconnu*, donc ne devancer ni dans les *mots*, ni dans les *choses* des programmes déjà assez chargés.

MÉTHODE. — 1. Dérivant de la *causerie* ou de la *leçon de choses*, études parallèles de la grammaire et du vocabulaire.

2. Ne jamais présenter les *mots* à apprendre, isolés, mais les enchaîner dans les phrases, des exercices leur donnant un sens, une valeur, un intérêt.

3. Faire autant que possible de l'enseignement *concentrique*. Exemple : au début de la semaine, une *causerie* ou une *leçon de choses* qui pourra s'associer aux différentes branches d'études, y trouver des points d'appui et leur fournir, d'autre part, un canevas pour de nombreux exercices.

4. Etude *globale* et répétitions *espacées*.<sup>1</sup>

5. Apprendre aux élèves à *apprendre par cœur* (leur indiquer qu'ils doivent employer pour étudier la méthode globale et les répétitions espacées).

Une leçon ainsi donnée n'exige pas beaucoup de temps, comme on pourrait le croire : les élèves s'habituent vite à ce système auquel s'intéressent même les plus retardés d'entre eux ; après trois ou quatre leçons, le travail marche rapidement.

Il va de soi que cette méthode est applicable aux degrés supérieurs de l'école primaire et de toute école, et, plus on avance, plus elle devient intéressante et profitable,

Pour la clarté des exercices présentés, le programme de grammaire de la division inférieure de nos écoles primaires genevoises sera brièvement indiqué.

En 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> années, les règles de grammaire sont énoncées et apprises non sous la forme *grammaticale*, mais sous une forme très simple ; au vocabulaire<sup>2</sup> — composé pour marcher de pair avec les *causeries* et la *lecture* — est adjoint un *recueil d'exercices*, exercices précédés des règles grammaticales que les enfants doivent connaître.

Dans la 3<sup>e</sup> année et dans les années suivantes, les élèves se servent de la grammaire *Vignier*,<sup>3</sup> (grammaire et vocabulaire). Ces divers manuels sont bien gradués et bien adaptés au développement des élèves<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ainsi une leçon, préparée le matin, sera répétée avant la sortie de l'école une ou deux fois, et encore le lendemain, un moment avant d'être récitée.

<sup>2</sup> *Manuel de Français*, (enfants de 7 à 9 ans) Froreisen, éditeur, Genève.

<sup>3</sup> *Grammaire française à l'usage des Ecoles primaires* (enfants de 9 à 11 ans) Kündig, éditeur, Genève.

<sup>4</sup> J'estime qu'un manuel présente de grands avantages au point de vue du temps que

C'est dans les chapitres (pris un peu au hasard) de ces vocabulaires, que se trouvent les noms et les adjectifs qui ont fourni la matière des exercices qui suivent.

Pour l'étude du vocabulaire, le maître choisira toujours un chapitre se rapportant à la saison de l'année et à la causerie faite, (association d'idées).

(A suivre.)

M. MÉTRAL.

### RÉCITATION

#### **En famille.** (*Degré intermédiaire.*)

J'aime, les soirs d'hiver, chez nous,  
La bouillotte qui chante,  
Tandis que la bise méchante  
Frappe à la porte de grands coups.  
Dehors, il fait très froid et tout est blanc de givre :  
Mais dans le logis bien fermé,  
Il semble que l'on soit plus chaudem aimé,  
Et qu'il fasse encor meilleur vivre.  
Ma mère coud, mon père prend un livre ;  
Moi, sur un petit banc, entre eux,  
Je joue et puis j'apprends ma fable,  
Jusqu'au moment où le marchand de sable  
Passe et me ferme les yeux.

ALEXIS NOËL.

### ORTHOGRAPHE

#### *Degré intermédiaire.*

#### **Le bœuf et l'enfant.**

1. Comme la diligence descendait une côte au galop, un pauvre bœuf effrayé s'est jeté dans une broussaille : un petit garçon de quatre ou cinq ans, qui le conduisait, lui a pris la tête et la lui a cachée dans sa poitrine en le flattant doucement de la main. Il faisait à ce bœuf ce que sa mère lui fait sans doute, à lui, enfant.

2. Le bœuf, tremblant de tous ses membres, enfonçait avec confiance sa grosse tête ornée de cornes énormes entre les bras de l'enfant, en jetant de côté un coup d'œil effrayé sur la diligence emportée par les six mules, avec un horrible bruit de grelots et de chaînes. L'enfant souriait et lui parlait tout bas. Rien de touchant et d'admirable comme de voir cette force brutale et aveugle gracieusement rassurée par la faiblesse intelligente.

VICTOR HUGO.

l'on gagne, de la mémoire visuelle, de la mémoire générale, des acquisitions latentes qui à un moment donné y trouveront le rappel nécessaire ; et, pour le vocabulaire, au point de vue de la variété, du choix et du nombre des mots.

**Paysage d'Afrique. (Degré supérieur.)**

I. En descendant la côte d'Afrique, quand on a dépassé l'extrémité sud du Maroc, on suit pendant des jours et des nuits un interminable pays désolé. C'est le Sahara, la « grande mer sans eau » que les Maures appellent aussi « le pays de la soif. »

Ces plages du désert ont cinq cents lieues de long sans un point de repère pour le navire qui passe, sans une plante, sans un vestige de vie. Les solitudes défilent, avec une monotonie triste, les dunes mouvantes, les horizons indéfinis, et la chaleur augmente d'intensité chaque jour.

Et puis enfin apparaît au-dessus des sables une vieille cité blanche, plantée de rares palmiers jaunes ; c'est Saint-Louis du Sénégal, la capitale de la Sénégambie.

II. Si on s'arrête devant ce pays, on voit bientôt arriver de longues pirogues à éperon, à museau de poisson, à tournure de requin, montées par des hommes noirs qui rament debout. Ces piroguiers sont de grands hercules maigres, admirables de formes et de muscles, avec des faces de gorilles. En passant les brisants, ils ont chaviré dix fois pour le moins. Avec une persévérence nègre, une agilité et une force de clown, dix fois de suite ils ont relevé leur pirogue et recommencé le passage ; la sueur et l'eau de mer ruissellent sur leur peau nue, pareille à de l'ébène verni.

Ils sont arrivés, cependant, et sourient d'un air de triomphe en montrant de magnifiques râteliers blancs. Leur costume se compose d'une amulette et d'un collier de verre ; leur chargement, d'une boîte de plomb soigneusement fermée : la boîte aux lettres. C'est là que se trouvent les ordres du gouverneur pour le navire qui arrive ; c'est là que se mettent les papiers à l'adresse des gens de la colonie.

III. La plage, au crépuscule, était couverte d'hommes noirs qui revenaient aux villages chargés de gerbes de mil. Les pêcheurs aussi ramenaient leurs filets entourés de bandes bruyantes de femmes et d'enfants. C'étaient toujours des pêches miraculeuses que ces pêches du Sénégal : les filets se rompaient sous le poids de milliers de poissons de toutes les formes ; les négresses en emportaient sur leur tête des corbeilles toutes pleines ; les bébés noirs rentraient au logis, tous coiffés d'une couronne de gros poissons grouillants, enfilés par les ouïes.

P. LOTI.

**VOCABULAIRE.** — I. *Vestige*, signe quelconque ; *monotone*, uniforme, qui est toujours sur le même ton ; *dunes*, monticules ou collines qui s'élèvent le long des côtes par l'action continue du vent sur le sable ; *palmier*, arbre à grandes feuilles, dont une espèce produit les dattes.

II. *Pirogue*, bateau léger, souvent fait d'un seul tronc d'arbre creusé, en usage chez les sauvages ; *brisant*, écueil, rocher à fleur d'eau ; *ébène*, bois de l'ébénier ; l'ébène est noire, très dure et très lourde ; on en fait des meubles de luxe et de la marqueterie ; *ébéniste*, ouvrier qui travaille l'ébène ; *amulette*, petit objet que l'on porte sur soi par superstition ; l'amulette conjure le danger.

III. *Mil*, millet, plante de la famille des graminées donnant de petites graines jaunes ; *ouïes*, cavités dans lesquelles se trouvent les organes de la respiration chez les poissons.

P. L. M.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.

**Du redoublement de la lettre *n* dans quelques syllabes finales.**

*Onnade*, 2 n : bastonnade, canonnade, colonnade, cotonnade, dragonnade, etc. ; *sauf* : cantonade, cassonade, limonade.

*Onnage*, 2 n : cloisonnage, espionnage, griffonnage, personnage, savonnage, etc. ; *sauf* : patronage, pontonage, ramonage.

*Onnaire*, 2 n : actionnaire, commissionnaire, dictionnaire, factionnaire, missionnaire, etc. ; *sauf* : pulmonaire, saponaire.

*Onal*, 1 n : cantonal, diagonal, méridional, national, patronal, etc. ; *sauf* : confessionnal.

*Onance*, 1 n : assonance, consonance, dissonance, etc. ; *sauf* : ordonnance.

*Onnais*, 2 n : Bourbonnais, Lyonnais, etc. ; *sauf* : Japonais, Polonais.

*Onnat*, 2 n : Peu nombreux ; *sauf* : diaconat.

*Onate*, 1 n. Les mots ayant cette finale sont peu nombreux : carbonate, sonate.

*One, onne*. Une quarantaine de substantifs et d'adjectifs ont cette terminaison ; une moitié s'écrivent avec un n, et l'autre avec deux.

*Onné*, 2 n ; *sauf* : péroné et saumoné.

*Onneau*, 2 n : chaponneau, dindonneau, jambonneau, pigeonneau, tonneau, etc. ; *sauf* : saumoneau (petit saumon).

*Onnel*, 2 n : conditionnel, correctionnel, intentionnel, occasionnel, personnel, etc. ; *sauf* : colonel.

*Onnelle*, 2 n : citronnelle, péronnelle, tonnelle, etc. ; *sauf* : colonelle.

*Onner*, 2 n. Verbes nombreux : abandonner, bourdonner, cautionner, dérisionner, emprisonner, etc. ; *sauf* : détoner (faire explosion), dissoner, époumoner, téléphoner, ramoner.

*Onnerie*, 2 n : bouffonnerie, cordonnerie, gloutonnerie, maçonnerie, polissonnerie, savonnerie, etc.

*Onnette*, 2 n : bergeronnette, chansonnette, maisonnette, sonnette, etc.

*Onneur*, 2 n : carillonneur, empoisonneur, déshonneur, moissonneur, raisonneur, etc. ; *sauf* : ramoneur.

*Onneux*, 2 n : charbonneux, cotonneux, poissonneux, sablonneux, soupçonneux, etc. ; *sauf* : limoneux.

*Oni*, 1 n : boni, macaroni, lazaroni, etc. ; *sauf* : honni.

*Onie*, 1 n : agonie, cacophonie, cérémonie, colonie, harmonie, etc. ; *sauf* : baronnie.

*Onnier*, 2 n. Mots nombreux : braconnier, cantonnier, chiffonnier, cordonnier, pigeonnier, pionnier, prisonnier, etc. ; *sauf* : limonier, nautonier, timonier.

*Onnière*, 2 n : bonbonnière, boutonnière, charbonnière, houblonnière, mentonnière, etc. ; *sauf* : limonière.

*Onique*, 1 n : carbonique, conique, chronique, ironique, laconique, tonique, etc.

*Oniser*, 1 n : agoniser, canoniser, préconiser, etc.

*Oniste*, 1 n : antagoniste, feuilletoniste, harmoniste, symphoniste, violoniste, etc. ; *sauf* : illusionniste, fusionniste, excursionniste.

L'n entre deux o ne se double pas. Ex. : agronome, autonome, économe, gastronome, honoraire, monotone, phonographe, sonore, trigonométrie, etc. ; *sauf* : écussonnoir et entonnoir.

A. CUCHE.

QUELQUES LETTRES D'AFFAIRES.

Mathod, le 8 mars 1913.

Monsieur Bordini, Entrepreneur,

Baulmes

Monsieur,

Ma maison a besoin de réparations urgentes. En conséquence, auriez-vous l'obligeance de venir chez moi pour voir ce qu'il y aurait à faire.

J'aimerais naturellement que vous établissiez un devis aussi exact que possible concernant ces travaux, et comme je désire que tout soit terminé pour le 1<sup>er</sup> juin, nous fixerons la date à laquelle vous pourrez m'envoyer vos ouvriers.

Dans l'attente de votre très prochaine visite, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations cordiales.

CH. PÉCLARD.

Montpreveyres, le 8 mars 1913.

Monsieur Bezençon, Menuisier,

Les Cullayes

Monsieur,

Peut-être savez-vous que je dois reprendre l'exploitation de l'Hôtel des Balances à Montpreveyres à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain. Ce fait m'oblige à compléter mon mobilier, afin de pouvoir meubler convenablement les chambres qui se louent, aux personnes faisant un séjour dans notre contrée, pendant la belle saison.

Je vous demande donc si vous pourriez me fournir, pour la date indiquée et à quelles conditions de prix, les meubles suivants : 3 lits à deux places et 5 à une place, bois noyer, façon simple ; 6 lavabos ; 4 armoires simples, en sapin ; une armoire double en noyer ; vingt chaises de salle à manger.

A vous lire bientôt, je vous envoie mes salutations empressées.

E. LIAUDET.

Hermenches, le 8 mars 1913.

A la Direction de la Caisse d'Epargne cantonale vaudoise

Lausanne.

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de tenir à ma disposition, pour le 1<sup>er</sup> avril prochain, la somme de fr. 500, qui m'est nécessaire pour parfaire le paiement d'un champ dont je viens de me rendre acquéreur. A la date sus indiquée, je présenterai à votre Bureau mon livret d'Epargne, afin d'y passer les écritures nécessaires, et toucherai les espèces demandées.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

(Mx.)

E. FIAUX.

COMPTABILITÉ.

Chez la lingère (Suite).

Solution du compte de 2<sup>e</sup> année. Voir n° 9 de l'*Educateur*.

**Prix de revient d'une chemise d'homme.**

**DÉPENSES**

Pour 12 chemises d'homme, M <sup>me</sup> Dorcas compte :	Fr. Ct.
<i>Fournitures</i> : 39,50 m. toile coton, à fr. 0,70 le m.	27 65
3,25 m. toile fil, à fr. 2,90 le m.	9 43
3,40 m. triplure, à fr. 1,20 le m.	4 08
2 m. toile doublure, à fr. 0,65 le m.	1 30
4 douzaines boutons, à fr. 3.— la grosse	1 —
autres petites fournitures,	1 10
<i>Main-d'œuvre</i> : 8 h., première ouvrière, à fr. 0,65 l'heure	5 20
95 h., ouvrières, à fr. 0,42 l'heure	39 90
56 h. machine à coudre, à fr. 0,05 l'heure	2 80
<i>Frais généraux</i> : 2 % de fr. 92,46 (fournitures et main-d'œuvre)	1 85
5 % de fr. 47,90 (main-d'œuvre)	2 40
12 chemises reviennent à	96 71

1 chemise revient à fr. 96,71 : 12 = fr. 8,06.

(3<sup>e</sup> année. — *Inventaire*.) 3 nièces se partagent l'héritage de leur tante Rose Boncœur, de son vivant lingère à Lémanville, comprenant :

*Actif* : a) une maison taxée fr. 17 250 ; b) mobilier personnel évalué à fr. 3 700 par la taxe d'assurance ; c) mobilier et machines d'atelier taxées fr. 850 ; d) diverses factures non encore acquittées pour fr. 832 ; e) lingerie et fournitures en magasin, suivant factures : 2 1/2 douzaines chemises d'homme à fr. 8,20 pièce ; 17 chemises de femme à fr. 42 la douzaine, 125 m. toile coton blanche de 80 cm. à fr. 0,65 le m., 180 m. idem de 170 cm. à fr. 1,75 le m., 80 m. idem de 185 cm. à fr. 1,95 le m., 112,5 m. toile coton écrue de 200 cm. à fr. 2,10 le m., 260 m. toile mi-fil de 100 cm. à fr. 1,40 le m. ; autres fournitures, fil, limoge, boutons, aiguilles, épingle, etc. pour fr. 38.

La taxe d'experts qui doit servir pour dresser l'inventaire comporte des moins-values de 35 % pour le mobilier personnel, de 45 % pour le mobilier et machines d'atelier, de 15 % pour pertes éventuelles sur factures dues et de 12 1/2 % sur la lingerie et fournitures en magasin.

*Passif* : a) une obligation hypothécaire amortissable de fr. 8000, à 4 1/4 %, réduite à fr. 6500, et dont l'intérêt est dû pour 5 mois ; b) une dite non amortissable, de fr. 2500 au 4 1/2, plus intérêt pendant 8 mois ; c) diverses dettes pour un total de fr. 748,60.

Le droit de mutation à payer à l'Etat représente le 5 % de l'actif net, celui payé à la commune le 35 % de la somme payée à l'Etat ; les frais divers s'élèvent à 1 1/5 du total des droits de mutation.

Quelle est la part d'une nièce ?

Compte d'une succession

		ACTIF	PASSIF
		Fr. C.	Fr. C.
<b>I. Actif</b>			
a) une maison, taxe cadastrale		17 250.—	
b) mobilier personnel fr. 3700 — 35 %		2 405.—	
c) » et machines d'atelier fr. 850 — 45 %		467.50	
d) factures non acquittées fr. 832 — 15 %		707.20	
e) lingerie et fournitures en magasin :			
2 1/2 douzaines chemises d'homme à fr. 8.20 fr.	246.—		
17 chemises de femme à fr. 42 la douzaine	59.50		
125 m. toile coton de 80 cm. à fr. 0.65 le m.	81.25		
180 m. » » 170 » » 1.75 »	315.—		
80 m. » » 185 » » 1.95 »	156.—		
112.5 m. » » 200 » » 2.40 »	236.25		
260 m. » mi-fil » 100 » » 1.40 »	364.—		
autres petites fournitures pour	38.—		
		Total fr. 1496.—	
moins-value 12 1/2 %		187.—	
			1309.—
<b>II. Passif</b>			
a) une obligation hypothécaire, soldé dû fr. 6500.—			
plus intérêt à 4 1/4 % pendant 5 mois fr. 415.10			6615.10
b) une obligation hypothécaire de fr. 2500.—			
plus intérêt au 4 1/2 % pendant 8 mois fr. 75.—			2575.—
c) diverses dettes pour un total de			748.60
BALANCE. L'actif net de la succession est de			12 200.—
	Sommes égales	22 138.70	22 138.70
Actif net		12 200.—	
Droit de mutation, à l'Etat, 5 % de fr. 12 200.—			610.—
» » à la Commune, 35 % de fr. 610.—			213.50
Frais, 1 1/5 de fr. 823.50			988.20
Balance: Somme nette à partager			10 388.30
	Sommes égales	12 200.—	12 200.—

RÉPONSE: La part d'une nièce est de fr. 10 388.30 : 3 = fr. 3462.76

Correspondance.

A Monsieur D. à A.

Dans la 2<sup>e</sup> édition du « Recueil de Calcul écrit » le taux 4 %, a été ajouté au problème n° 724. Les réponses données sont ainsi exactes, car le taux n'est pas indifférent.

**XXVIII<sup>me</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels à Aarau  
du 13 juillet au 9 août 1913**

**organisé par la Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons**

**Formulaire d'inscription.**

Le soussigné désire prendre part au 28<sup>me</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels, à Aarau du 13 juillet au 9 août 1913, et s'inscrit pour le cours\*):

\*<sup>o</sup> Souligner le cours choisi.

**A. Cours pour l'enseignement des travaux manuels.**

1. **Cartonnage**, du 13 juillet au 9 août.
2. **Travail du bois**, du 13 juillet au 9 août.
3. **Sculpture**, du 13 juillet au 9 août.
4. **Modelage et dessin**, du 13 juillet au 9 août.
5. **Cours pour maîtres de classes gardiennes** (avec jardinage) du 13 juillet au 9 août.

Domicile et Date:

**B. Cours didactiques pour l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement (Arbeitsprinzip).**

6. **Cours didactique, degré inférieur** (1<sup>re</sup> à 3<sup>me</sup> année scolaire), du 13 juillet au 9 août.
7. **Cours didactique, degré moyen** (4<sup>me</sup> à 6<sup>me</sup> année scolaire), du 13 juillet au 9 août.
8. **Cours didactique, degré supérieur** (7<sup>me</sup> à 9<sup>me</sup> année scolaire) du 13 juillet au 9 août.

Signature et adresse précise:

Nom:

Rue:

Canton:

**Cours fédéraux ou cantonaux déjà suivis.**

Date	Lieu du cours	Branche

**Déclaration.**

Le Département de l'Instruction publique du Canton de ..... accorde  
à M. .... une subvention cantonale de ..... Fr.

Lieu et date:

Le Chef du Département de l'Instruction publique:

- NOTE:**
1. Le participant joindra le formulaire d'inscription à la demande de subvention adressée à son Département de l'Instruction publique (au plus tard jusqu'au 5 Mai 1913).
  2. Le Département de l'instruction publique est prié de transmettre ce formulaire dûment rempli au Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, qui le fera parvenir au directeur du cours, jusqu'au 20 mai 1913.

# XXVIII<sup>me</sup> cours normal suisse de travaux manuels à AARAU

du 13 juillet au 9 août 1913



La Société suisse pour la propagation des travaux manuels dans les classes de garçons organise à Aarau, du 13 juillet au 9 août 1913, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, le XXVIII<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels comprenant:

- a) des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels aux garçons;
- b) des cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement.

## A) Cours préparant à l'enseignement des travaux manuels:

1. Cartonnage . . . . .	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	frs. 70.—
2. Travail du bois . . . . .	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 70.—
3. Sculpture . . . . .	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 70.—
4. Modelage . . . . .	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 70.—
5. Cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes (y compris jardinage) . . . . .	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 70.—

## B) Cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement:

6. Cours didactique inférieur (1 <sup>re</sup> — 3 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	frs. 60.—
7. Cours didactique moyen (4 <sup>me</sup> — 6 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 70.—
8. Cours didactique supérieur (7 <sup>me</sup> — 9 <sup>me</sup> années scolaires)	du 13 juillet au 9 août, prix du cours	„ 80.—

## I. But des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels.

Le travail manuel, conduit d'une manière pédagogique, développe l'enfant dans son intelligence et dans son corps; il éveille l'esprit d'observation et exerce la main en vue du travail pratique.

1<sup>o</sup> **Les travaux de cartonnage** concernent les 4, 5 et 6<sup>mes</sup> années scolaires. Ils inculquent l'exactitude et la propreté dans le travail; ils développent en outre le sens des formes précises et de l'harmonie des couleurs. Ils viennent en aide à la leçon de dessin au moyen des croquis et de l'ornementation de quelques objets.

2<sup>o</sup> **Le travail du bois** (7<sup>me</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) offre aux jeunes garçons une excellente activité physique; il est l'occasion de précieuses observations sur les matières employées et sur l'outillage. Il explique le dessin technique et son application aux objets usuels.

3<sup>o</sup> **La sculpture** (7<sup>me</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) comprend la sculpture au trait, le champlevé et la sculpture en relief. Elle est une application pratique du dessin à main-levée, exige un certain sens esthétique et forme le goût. Les objets étant tirés de la matière brute, quelques notions de menuiserie sont indispensables.

4<sup>o</sup> **Le modelage et le dessin** (1<sup>re</sup>—9<sup>me</sup> années scolaires) s'appliquent à tous les degrés de l'école. Ils constituent le procédé classique d'éducation de l'œil et de la main, favorisent l'enseignement intuitif et la formation du goût.

5<sup>o</sup> **Cours pour les maîtres et maîtresses de classes gardiennes.** Les classes gardiennes reçoivent les enfants privés de surveillance entre les heures d'école. Le temps ne permet pas toujours de vivre dehors et l'activité enfantine demande à se dépenser par un travail attrayant. Le cours a pour tâche d'initier les maîtres à des occupations qui peuvent être pratiquées facilement dans les classes gardiennes et sans grands frais: objets en bois naturel, tressages, ouvrages en papier et en demi-carton, jardinage. Les travaux du jardin doivent donner à l'enfant la connaissance et l'amour des plantes: ces travaux en plein air alterneront heureusement avec les leçons dans une salle fermée.

## II. But des cours pour l'introduction des travaux manuels comme base de l'enseignement (Arbeitsprinzip).

L'observation directe et l'activité personnelle doivent être à la base de l'enseignement (Arbeitsprinzip). Toutes deux mettent le travail scolaire en intime relation avec la nature et avec le travail du peuple; elles assurent la solidité des connaissances, l'habileté intellectuelle et manuelle.

Tel est le principe essentiel d'une pédagogie nouvelle très répandue dans la Suisse allemande et en Allemagne et qui demande à être connue, pour le bien de l'école, dans la Suisse romande.

**6<sup>o</sup> Le cours didactique (degré inférieur).** (1<sup>re</sup> — 3<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours a pour but: la compréhension réelle des nombres, l'association des leçons de langue maternelle avec l'observation et le travail pratique, l'éveil de l'amour du beau et de la force de volonté, la production du beau et du pratique. Les procédés de représentation des nombres, des idées et des objets sont: le modelage en terre glaise et en plastiline, la disposition d'objets (bâtonnets, boutons de porcelaine, pois, dés, anneaux), le dessin teinté au crayon, la juxtaposition et le collage de feuilles, que le dessin peut compléter, le pliage du papier, le découpage, de nombreux exercices de répétition pour le calcul et le langage.

**7<sup>o</sup> Cours didactique, degré moyen** (4<sup>me</sup> — 6<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours a pour but d'établir un lien entre les leçons de l'école et le travail des adultes, comme aussi avec la nature; de diriger l'enfant du côté du travail manuel, tout en l'obligeant à penser et à observer. Les procédés employés sont: l'entretien d'un jardin d'essai, les excursions d'études, la disposition native de l'enfant à collectionner, le travail manuel au sens restreint et habituel du mot (cartonnage, modelage, dessin). Les objets réalisés, les dessins et les exercices de langue maternelle doivent contribuer à inculquer aux élèves des notions de mathématiques et de sciences pratiques, géométrie, histoire nationale, géographie, histoire naturelle.

**8<sup>o</sup> Cours didactique, degré supérieur** (7<sup>me</sup> — 9<sup>me</sup> années scolaires). Ce cours doit tout d'abord apprendre aux maîtres à faire des expériences faciles de chimie et de physique et à les répéter dans leurs leçons; il doit ensuite les mettre à même de construire des appareils simples. Aussi quelques connaissance du travail du bois sont-elles indispensables. L'union du travail manuel avec la leçon théorique de géométrie, des excursions d'études et l'arrangement en leçons des observations faites en cours de route complèteront le programme.

### III. Organisation.

- a) *L'enseignement sera donné en français et en allemand. Chaque participant choisit le cours qui lui convient, mais il ne peut en prendre qu'un seul.*
  - b) *Durée du travail.* La journée de leçons est de 9 heures, avec 1/2 heure de repos, le matin et l'après-midi. Le samedi après-midi est libre; il sera consacré à des courses ou à la visite des institutions ou fabriques intéressantes du pays.
  - c) *Frais.* La finance d'inscription est payable dans la première semaine du cours. Les frais de logement et de pension reviendront à 90 — 100 francs environ.
  - d) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'Intérieur accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique du canton d'Argovie, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ou autres ne comptent pas pour le calcul de la subvention fédérale.
- Tout participant subventionné s'efforcera de vulgariser les connaissances acquises, soit par l'enseignement du travail manuel, soit par la propagande en faveur de l'ouverture de nouveaux ateliers.
- e) Le directeur du cours, Mr. **H. Mülli**, maître d'école à Aarau, se charge, sur demande, de procurer pension et chambre et de fournir tous les renseignements nécessaires.

### IV. Inscriptions.

Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux que l'on peut se procurer auprès de la Direction du cours, des Départements cantonaux de l'Instruction publique ou des Expositions scolaires de Berne, Fribourg Lausanne et Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours adresseront leur demande **jusqu'au 5 mai 1913 au plus tard**, au Département de l'Instruction publique de **leur canton**. Le directeur du cours donnera, s'il y a lieu, d'autres renseignements.

Une circulaire ultérieure indiquera aux participants: le lieu et l'heure de l'ouverture des cours, le programme, l'horaire journalier et la liste des outils que chaque participant devra se procurer.

*Nous invitons cordialement Mesdames les institutrices et MM. les instituteurs de la Suisse à suivre nombreux ce XXVIII<sup>me</sup> cours normal et nous comptons, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, sur une très forte participation. Les maîtres aussi bien que la direction feront tous leurs efforts pour rendre le cours agréable autant qu'utile.*

***Au nom de la Société Suisse pour la propagation du travail manuel dans les écoles de garçons:***

Le Secrétaire: **U. Greuter, Winterthour.**

Le Président: **Ed. Oertli, Zurich V.**

Le directeur de l'Instruction publique du canton d'Argovie:

**Ringier.**

Le directeur du cours:

**H. Mülli, Argovie**

Grand pensionnat de jeunes gens de la Suisse romande cherche

# MAITRE INTERNE

possédant brevet secondaire. Enseignement langue française, mathématiques, sciences physiques et naturelles, géographie, cosmographie.

Entrée en fonction 1er Avril. Adr. offres avec photogr. sous P 1117 X à **HAA-SENSTEIN & VOGLER, GENÈVE.** H 1117 X

# INSTITUTEUR

expérimenté, énergique, demandé comme maître interne dans institut.  
Offres écrites sous chiffre Z 10959 L à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

# DICTIONNAIRE

Nouveau Larousse illustré serait acheté d'occasion par L. DONY, Villars s. Ollon.

Les personnes désireuses de se présenter aux examens du

## Diplôme intercantonal romand

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur), sont priées de s'inscrire, jusqu'au 31 mars 1913, auprès du président du jury, **M. le professeur J. Bonnard, 7, Avenue Davel, à Lausanne.** H30967L

# Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 **Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403**  
**LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17**

### Produits de la maison:

**Chocolats — Marrons glacés**  
**Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits**

### THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

# PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

**Rue Haldimand, 14, LAUSANNE**

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

*Téléphone 623. — Ascenseur.*

**Prix modestes.**

**Prix modestes.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.  
Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.  
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

**Cordonnerie de la Louve**

**J. REGAMEY & MARENDAZ**

Téléphone 3995    **8, rue de la Louve, 8**    Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

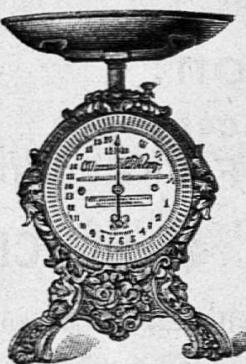
SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

**Max Schmidt & Cie**

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

**LAUSANNE**



**Articles de Ménage**

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

**Nattes, Brosse, Coutellerie.**

**Appareils de Chauffage.**

DANS BONNE

**FAMILLE FRANÇAISE**

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

**S'adresser à Mme ROLLAND,**

**69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE**

# *Le Musée pédagogique de Fribourg*

*dont la Bibliothèque comprend  
16 000 volumes, envoie gratuite-  
ment son catalogue à tous les mem-  
bres du corps enseignant suisse  
qui le lui demandent. En outre,  
moyennant un abonnement an-  
nuel de 2 francs, il paie tous les  
frais de port aller et retour  
(abonnement postal), des ouvra-  
ges qui lui sont demandés, sans  
frais aucun pour les intéressés.*

*Fribourg, le 13 février 1913.*

*Le Directeur :*

*LÉON GENOUD.*

**PIANOS DROITS**

**Le plus GRAND CHOIX**

MUSIQUE  
HARMONIUMS  
INSTRUMENTS  
à  
CORDES  
et à  
VENT  
et  
ACCESSIONS  
GRAMOPHONES  
PHONOLAS  
ORCHESTRIONS  
INSTRUMENTS  
en tous genres  
LIBRAIRIE  
musicale  
ABONNEMENTS  
LIBRAIRIE  
théâtrale

**PIANOS A QUEUE**

**FOETISCH FRÈRES** — (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical  
et  
**Magasin général de Musique**

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

**PRIX MODÉRÉS**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 11.

LAUSANNE — 15 Mars 1913.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande  
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

---

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

**Vaud** : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

**Jura Bernois** : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**Genève** : W. Rosier, conseiller d'Etat.

**Neuchâtel** : L. Quartier, instituteur, Boudry.

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

---

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# *Le Musée pédagogique de Fribourg*

*dont la Bibliothèque comprend 16 000 volumes, envoie gratuitement son catalogue à tous les membres du corps enseignant suisse qui le lui demandent. En outre, moyennant un abonnement annuel de 2 francs, il paie tous les frais de port aller et retour (abonnement postal), des ouvrages qui lui sont demandés, sans frais aucun pour les intéressés.*

*Fribourg, le 13 février 1913.*

*Le Directeur :*

**LÉON GENOUD.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

## Histoire de l'Instruction et de l'Education

par F. GUEX, Directeur des Ecoles normales de Lausanne.  
Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique de France. Illustré de 110 gravures. In-8°, 5<sup>e</sup> mille. Relié toile pleine, 7 fr. 50 ; broché, 6 fr.

Introduit dans la plupart des écoles normales et des sections pédagogiques de la Suisse romande, cet ouvrage a reçu à l'étranger, en France notamment, l'approbation des autorités et du corps enseignant. Le Ministère de l'Instruction publique de France l'a honoré d'une souscription. Traduit en espagnol, il a paru à Madrid chez de Hernando, éditeur, et a trouvé en Espagne et dans l'Amérique latine une large diffusion.

Il manquait au public de langue française une œuvre où fussent consignés avec compétence et impartialité les récentes conquêtes de la pédagogie. En effet, tandis que les auteurs allemands ignorent trop fréquemment les succès enregistrés en France dans le domaine scolaire, sous le gouvernement de la troisième République, les auteurs français, de leur côté, font souvent une place insuffisante à la pédagogie allemande, notamment au puissant mouvement issu de Herbart et de ses disciples ; ils se taisent complètement sur le développement des institutions scolaires suisses, et n'ont que quelques notes rapides sur les pédagogies anglaise, américaine et suédoise, qui ont pourtant apporté depuis une trentaine d'années, une contribution importante à la science de l'éducation.

*L'Histoire de l'Instruction et de l'Education* est pour le candidat à l'enseignement le meilleur et le mieux approprié des manuels, et pour tous les professionnels de l'éducation un instrument de travail indispensable.

## L'Armée Suisse

par le colonel d'état-major général Ch. EGLI. Avec une introduction historique par le lieutenant-colonel M. FELDMANN.

**Edition française** par le major Marc WARNERY.

Un volume in-16 avec de nombreux tableaux, 4 cartes et couverture en couleurs, broché . . . . . fr. 5.—

La reorganisation de l'armée suisse a été achevée en 1912 par la mise en vigueur de la nouvelle organisation des troupes. Le moment était donc venu de publier un ouvrage exposant en détail cette nouvelle organisation, livre utile longtemps attendu, et qui comble une lacune. **L'Armée Suisse** met à la portée de chacun le tableau général de l'organisation militaire suisse dans son état actuel. Cet ouvrage est la description complète et vivante de notre armée de milices ; c'est aussi le guide indispensable de tous ceux qui s'intéressent aux choses militaires.

Diverses annexes et cartes, de nombreux tableaux hors texte et dans le texte complètent le volume ; un répertoire alphabétique et des notes marginales facilitent beaucoup les recherches.

Comme le dit fort justement l'auteur : « Il n'y a rien dans l'activité publique qui pénètre plus profondément dans la vie de chacun que les exigences de la défense du pays. » A ce titre, comme à beaucoup d'autres, *L'Armée Suisse* doit figurer dès maintenant dans la bibliothèque de tous les patriotes, civils et militaires.

W. ROSIER & M. BOREL

## NOUVELLE CARTE MURALE DE L'EUROPE

Edition physique-politique

Echelle: 13,200,000.

Dimensions: 192 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.— Montée sur toile avec rouleaux. . . . . Fr. 25.-



HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE



# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4.  
jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr.  
— **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en  
argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40  
la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : cou-  
verts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

# Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

## Produits de la maison :

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

## THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.



bien élevé, de 17 ans dans une bonne famille de maître d'école  
à la campagne, où il serait bien tenu, et où il pourrait suivre  
l'école secondaire du village.

Offres avec renseignements et prix de pension à adresser à J. Suter-  
Thaysen, Mühlebachstrasse 158, Zurich 8.